



Réponse de Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale à la question parlementaire n° 500 du 19 mars 2024 de Monsieur le Député François Bausch.

1. Quelle est l'évolution du nombre de cas de maladies sexuellement transmissibles nouvellement diagnostiqués depuis 2020, pour les MST figurant dans la brochure d'information « Le Guide des Infections Sexuellement Transmissibles 2023 »

Sur les 11 principales maladies sexuellement transmissibles indiquées dans le « Guide des Infections Sexuellement Transmissibles 2023 »¹, 8 maladies sont à déclarer par les responsables de laboratoire d'analyse médicale, médecins et médecins-dentistes selon la loi du 1^{er} août 2018² et suivies par la Direction de la Santé.

Leur évolution est montrée dans le tableau suivant:

| | 2020 | 2021 | 2022 |
|-------------------|------|------|------|
| Chlamydia | 1003 | 1136 | 1527 |
| Gonorrhée | 311 | 417 | 475 |
| Syphilis | 198 | 198 | 155 |
| VIH | 141 | 173 | 164 |
| Hépatite A | 11 | 11 | 5 |
| Hépatite B | 518 | 284 | 295 |
| Hépatite C | 526 | 368 | 411 |
| Mpox | 0 | 0 | 56 |

Les données concernant l'année 2023 sont actuellement en cours de validation et seront publiées durant l'année 2024.

¹ <https://sante.public.lu/fr/publications/i/guide-ist.html>

² <https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2018/08/01/a705/jo>



2. Rappelant que le moyen le plus efficace pour se protéger des MST reste l'usage de préservatifs, Madame la Ministre compte-t-elle enfin compléter l'offre en matière de santé sexuelle par la gratuité des préservatifs externes, internes et carrés de latex ?

L'accord de coalition prévoit une évaluation de tous les plans nationaux et programmes, y compris le Programme national - Promotion de la Santé Affective et Sexuelle. L'accès équitable aux préservatifs est un des principes du programme. Ainsi, dans le cadre de l'évaluation, la nécessité d'une distribution à plus grande échelle sera considérée.

Par ailleurs, le ministère de la Santé organise depuis des années des distributions de préservatifs dans le milieu scolaire en collaboration avec le ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, ainsi qu'à l'occasion de grands événements (p.ex. concerts, festivals etc.). Des préservatifs ainsi que des carrés de latex sont encore distribués gratuitement à des populations plus vulnérables via les associations conventionnées avec le Ministère. Finalement, il est prévu d'organiser une campagne de sensibilisation sur la prévention des maladies sexuellement transmissibles fin 2024.

Luxembourg, le 22 avril 2024

La Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale

(s.) Martine Deprez